

La Commission de Relation avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge

En application du décret n° 2005-213 du 2 mars 2005 (J-O du 4 mars 2005), il est instauré au sein de la Clinique de Choisy, une Commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge.

Cette commission a pour objet de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.

Elle est essentiellement compétente pour les questions relatives aux conditions de votre prise en charge que ce soit dans le domaine des soins, des conditions matérielles de votre hospitalisation ou de l'accueil qui vous a été réservé.

Cette commission facilitera vos démarches et veillera à ce que vous puissiez, le cas échéant, exprimer vos griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informé des suites de vos demandes.

Vous trouverez de plus amples informations dans le GUIDE INFORMATION PATIENT que l'on vous a remis lors de votre admission.

COMPOSITION DE LA CRUQPC

<u>NOM/Prénom</u>	<u>Fonction</u>
F. MEON	Président de la CRUQPC
Dr M. PUCHEAULT Dr Ph. CHAUVEL	Médiateur médical Titulaire Médiateur médical Suppléant
Y-A. KIM M-L. MELUN	Médiateur non médical Titulaire Médiateur non médical Suppléant
J-C. PERROT	Représentant des usagers Titulaire / Association Française des Hémophiles jc.perrot@noos.fr
C. HERING	Représentant des usagers Suppléant / Association Ages et Vie christian.hering@orange.fr
G. BASTIEN	Représentant des usagers Titulaire / Association UFC-Que-Choisir (Créteil) ru.csschoisy@gmx.fr
G. MARDUEL	Représentant des usagers Suppléant / Association UFC-Que-Choisir (Ouest 94) Ru.csschoisy@gmx.fr

Toute plainte ou réclamation est à adresser à Monsieur Frédéric MEON, représentant de l'établissement ; à l'adresse de la clinique ou cliniquedechoisy@ramsaygds.fr ou en demandant à l'hôtesse d'accueil de le contacter.

Il vous est également possible de prendre contact avec les Représentants des Usagers en leur envoyant un courriel (adresses mail ci-dessus) ou en demandant à l'hôtesse d'accueil de les contacter.